



CERIC MASTER 2



Droit de l'Union européenne

A finalité indifférenciée/En formation initiale ou continue

Responsable :

Valérie MICHEL, Professeur, AMU,
Chaire Jean Monnet

Référent administratif : Sébastien DELETTRE

Courriel : sebastien.delettre@univ-amu.fr

Site à visiter : <http://dice.univ-amu.fr/dice/ceric>

Conditions d'accès

L'accès à la deuxième année de Master est conditionné, d'une part, par la validation en totalité de la première année de Master (60 ECTS) et d'autre part, à l'avis favorable de la commission pédagogique du responsable de la formation.

Un entretien avec le candidat peut éventuellement être organisé.

Dépôt de candidature

Candidature en ligne à partir de **mi-mai 2017** sur le site de la Faculté (Rubrique Formation)

<http://facdedroit.univ-amu.fr>

Pré-requis

Outre la prise en considération des enseignements fondamentaux en droit de l'union européenne (Droit institutionnel de l'Union européenne, Droit du marché intérieur, Droit de la concurrence) et en droit international, l'étudiant doit avoir validé 3 des 8 enseignements de première année de Master d'AMU déterminés dans la liste des pré-requis ou avoir validé les enseignements équivalents dispensés dans un autre établissement d'enseignement français d'un Etat membre de l'Union ou étranger :

- . Libertés et droits fondamentaux
- . Droit international économique
- . Contentieux de l'Union européenne
- . Droit public économique
- . Intégration économique européenne
- . Droit des organisations internationales
- . Droit de la concurrence
- . Grands systèmes juridiques comparés

Objectifs Débouchés

Le Master a pour objectif de former des juristes de haut niveau dans le domaine du droit de l'Union européenne.

Il s'adresse également aux personnes déjà engagées dans la vie professionnelle qui sont désireuses d'approfondir leurs connaissances dans le domaine du droit de l'Union européenne et/ou de les développer dans le cadre d'une thèse.

Ce master 2 ambitionne de :

- Permettre la maîtrise des méthodes de recherche et de raisonnement propres au droit de l'Union européenne;
- Renforcer les connaissances théoriques des étudiants en approfondissant certains aspects fondamentaux et en rendant compte des récentes évolutions du droit de l'Union européenne;
- Développer la connaissance pratique de la matière par une approche très concrète;
- Préparer les étudiants aux futures tâches auxquelles ils pourraient prétendre comme enseignant-chercheur, chercheur, agent d'une administration européenne, nationale ou locale, avocat, juriste en entreprise.

Parcours au choix : Général (mémoire ou stage) et International (mémoire en convention avec l'Université d'Ottawa).

Ce master organisé en deux parcours au choix de l'étudiant (général et international) s'adresse aux étudiants qui souhaitent :

- Poursuivre un parcours universitaire par la préparation d'un doctorat, notamment d'un doctorat en droit à finalité de recherche approfondie dans le but de présenter les concours de l'enseignement supérieur (maîtrise de conférences, agrégation) ou de la recherche (CNRS, IRD);
- Poursuivre un parcours universitaire par la préparation d'un doctorat en relation avec la recherche d'une activité professionnelle;
- Présenter des concours d'accès à la fonction publique européenne, à la fonction publique d'État et à la fonction publique territoriale;
- Intégrer les services des affaires européennes de collectivités territoriales, de sociétés d'économie mixte ou d'entreprises du secteur privé enracinées dans un tissu fortement européenisé;
- Préparer l'examen d'entrée au Centre de formation des avocats;
- Assurer dans une administration ou en entreprise une expertise de conseil juridique de haut niveau permettant de sécuriser l'activité d'une organisation dans un environnement juridique européen très évolutif.





Pédagogie

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs, de chercheurs et de praticiens reconnus à raison, notamment, de leurs contributions régulières dans les revues spécialisées en droit de l'Union.

L'équipe s'attache à diversifier :

- les intervenants en faisant appel à la fois à des spécialistes reconnus sur le plan universitaire et à des praticiens bien établis;
- la forme des enseignements (cours, séminaires, enseignements appliqués et conférences de méthode);
- la nature des exercices pédagogiques en conciliant exercices écrits et oraux, travaux théoriques et pratiques.



CERIC - UMR CNRS 7318 DICE

AMU - Faculté de Droit et de Science Politique - Espace René Cassin

13628 Aix-en-Provence Cedex 1

Tél +33 (0)4 86 91 42 42 ou 43 07

Fax +33 (0) 4 86 91 42 50

Pour en savoir plus consulter notre site <http://dice.univ-amu.fr/dice/ceric>

Courriel : dice-ceric@univ-amu.fr

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Enseignements fondamentaux

- Ordre juridique de l'Union européenne
- Marché intérieur et politiques de l'Union européenne
- Espace de liberté, de sécurité et de justice
- Droit du contentieux de l'Union européenne
- Relations extérieures de l'UE

Séminaires

- Union européenne et commerce mondial
- Marchés publics
- Droit de la concurrence

Enseignements appliqués

- Politique sociale
- Politique de l'environnement et de la santé
- Politique régionale

Insertion professionnelle

- Lobbying
- Préparation aux concours européens
- Initiation à l'utilisation des ressources électroniques
- Techniques de recherche (cursus Recherche
- Recherche et suivi de stage (cursus Professionnel)

Mémoire ou rapport de stage

Dispense de stage autorisée pour des étudiants en milieu professionnel

Mémoire obligatoire pour les programmes de mobilité internationale à Ottawa et Shenzhen

Anglais

Mobilité internationale

Ottawa

Dans le cadre de ce Master, Aix-Marseille Université et l'Université d'Ottawa (Canada) permettent, chaque année, à un maximum de 10 étudiants de s'inscrire au programme de double diplôme LL.M./Master. Les étudiants participant à ce programme effectuent leur 1er semestre à Aix-en-Provence et leur 2nd semestre à Ottawa. A l'issue, sous réserve de validation de leur année, ils obtiennent un double diplôme (Master délivré par Aix-Marseille Université et LL.M. délivré par l'Université d'Ottawa). La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **3 avril 2017**.

Les étudiants d'Aix-Marseille sont assujettis au paiement des droits de scolarité et frais connexes imposés par l'Université d'Ottawa.

Shenzhen

En vertu d'un partenariat conclu avec Peking University Shenzhen Graduate School, les étudiants ont également la possibilité de faire une partie de leur parcours à Shenzhen. Cette possibilité est offerte chaque année à deux étudiants pour l'ensemble des Masters 2 du CERIC. La période de dépôt des candidatures est fixée au printemps 2017 (date à préciser ultérieurement).

Les deux mobilités ne concernent que les étudiants poursuivant un Cursus Recherche (mémoire).